

14 juillet 2009

Monsieur le président du conseil général des Landes
23, rue Victor Hugo
40025 Mont de Marsan

**Objet : La voie verte Mont de Marsan Villeneuve de Marsan
La dénomination « Voie verte » Mont de Marsan → Gabarret**

Je viens de parcourir la très belle voie verte Mont de Marsan → Villeneuve qui fait honneur au département des Landes ; mais elle appelle de ma part deux observations en ma qualité d'utilisateur des voies vertes en France et d'adhérent de **l'association des Véloroutes et des voies vertes (AF3V)** :

- interruption de la voie verte par le chantier de l'autoroute A/65 n'est pas signalée au départ.
- la dénomination Voie verte de Mont de Marsan à Gabarret est fausse.

1) interruption et coupure de la voie verte entre Mont de Marsan et Villeneuve.

En partant de Mont de M , après environ dix kilomètres, la VV est bloquée par un barrage, c'est le chantier de **l'autoroute A/65 Langon → Pau** qui en est la cause. Une déviation fléchée est mise en place qui passe par la Départementale 1. Cela présente un inconvénient léger pour les utilisateurs locaux qui le plus souvent font ½ tour ; mais cela pourrait avoir un des conséquences graves pour les randonneurs à vélo sur longues distances qui sont lourdement chargés, sachant que la D1 est étroite et très passante, donc plutôt dangereuse ; il me paraît utile de les informer au départ. On a d'ailleurs la même situation côté Villeneuve mais après deux kilomètres.

Je propose qu'une pancarte soit affichée à l'entrée de la VV indiquant que la voie est coupée à 10 KM et qu'une déviation de x kilomètres est mise en place pour rejoindre Villeneuve.

2) dénomination fausse d'une voie verte entre Mont de Marsan et Gabarret

Beaucoup plus grave, car il y a tromperie au départ de la voie verte à Mont de Marsan. Elle est très bien présentée et intitulée « *voie verte du Marsan et de l'Armagnac* », le cycliste lit des pancartes de distances et notamment : Mont de Marsan → Gabarret : 52,3 KM !. Cette information est complétée par des panneaux vitrés tout au long du parcours qui présentent un trajet ininterrompu en voie verte ; enfin côté Villeneuve, un fléchage indique une voie verte vers Gabarret (par contre, j'ai noté une absence de fléchage pour indiquer la vraie VV vers Mont de Marsan, il faut la chercher par déduction.) Tout est faux :

- En réalité, la voie verte est interrompue 1, Km avant Villeneuve et au moins trois kilomètres après le bourg, car on emprunte un moment la Départementale 11.
- Ensuite et surtout, ce n'est pas une voie verte, c'est une piste pour engins agricoles et elle n'est pas entretenue ; c'est à la rigueur « *praticable à pied ou en VTT..* » comme l'indique bien la fiche de la carte AF3V sur Internet; bref, cette piste n'est absolument pas praticable par des randonneurs en Vélo Tous Chemins surtout s'ils portent des charges.

- Les cyclistes en parcours de longue randonnée peuvent donc être amenés à utiliser cette fausse voie verte, même s'ils détiennent la documentation récente, et pourraient se trouver en difficulté. Aussi il serait utile rétablir la vérité mais surtout de mettre ce chemin aux normes minimales de qualité d'une voie verte par l'amélioration du revêtement.

Je souligne d'ailleurs que cet investissement indispensable pour réaliser une voie verte "en dur" est finalement productif. J'ai en effet pu le constater quand je croise les cyclistes venant de toute l'Europe ; ils se retrouvent sur les voies vertes, lorsque celles-ci sont bien tenues et reliées entre elles dans un réseau bien imaginé et bien signalé. C'est bien le but et la mission que s'est fixée l'association AF3V en gérant le **site informatique** qui publie les Véloroutes et Voies vertes de notre pays, avec une mise à jour permanente (AF3V.org), en publiant un **guide des voies vertes** et une brochure (AF3V la lettre) ainsi que dans les revues de cyclotourisme, mais aussi dans sa recherche des véloroutes et des voies vertes avec le soutien de ses adhérents, des collectivités, et du Coordonnateur interministériel pour l'usage du vélo.

Je souhaite que l'arrivée de la nouvelle autoroute Aliénor, bien gênante pour le moment, qui desservira l'intérieur du département des Landes, attire de nombreux touristes qui seront désireux de parcourir en bicyclette cette belle contrée ; mais pour les séduire encore faudrait il leur proposer un réseau cyclable conforme.

Je vous prie de croire Monsieur le Président à l'assurance de ma haute considération.